

COURS COLLECTIFS EAUX-VIVES ÉTÉ 2023



Du lundi 24 avril 2023 au samedi 07 octobre 2023

(hors vacances scolaires publiques)

Lundi :	<input type="checkbox"/> 16h30 – 17h30	(niveau rouge) - COMPLET	
	<input type="checkbox"/> 16h30 – 18h00	(sessions d'1h30, niveaux orange , vert et confirmé)	
	<input type="checkbox"/> 17h30 – 18h30	(niveau rouge)	
	<input type="checkbox"/> 18h00 – 19h30	(sessions d'1h30, niveaux orange , vert et confirmé)	
Mardi :	<input type="checkbox"/> 16h30 – 18h00	(sessions d'1h30, niveaux orange , vert et confirmé) – Orange COMPLET	
	<input type="checkbox"/> 18h00 – 19h30	(sessions d'1h30, niveaux orange , vert et confirmé)	
Mercredi :	<input type="checkbox"/> 10h00 – 11h00	(niveau rouge et orange)	<input type="checkbox"/> 14h00 – 15h00 (tous niveaux)
	<input type="checkbox"/> 11h00 – 12h00	(niveau rouge et orange)	<input type="checkbox"/> 15h00 – 16h00 (tous niveaux)
			<input type="checkbox"/> 16h00 – 17h00 (tous niveaux)
			<input type="checkbox"/> 17h00 – 18h00 (tous niveaux)
Jeudi :	<input type="checkbox"/> 16h30 – 17h30	(niveau rouge) - COMPLET	
	<input type="checkbox"/> 16h30 – 18h00	(sessions d'1h30, niveaux orange , vert et confirmé)	
	<input type="checkbox"/> 17h30 – 18h30	(niveau rouge)	
	<input type="checkbox"/> 18h00 – 19h30	(sessions d'1h30, niveaux orange , vert et confirmé)	
Samedi :	<input type="checkbox"/> 09h00 – 10h00	(niveaux rouge et orange , enfants nés en 2015 et plus jeunes)	
	Rouge COMPLET		
	<input type="checkbox"/> 10h00 – 11h00	(niveaux rouge et orange , enfants nés en 2014 et plus jeunes)	
	Orange et vert COMPLET		
	<input type="checkbox"/> 11h00 – 12h00	(tous niveaux, enfants nés entre 2014 et plus âgés)	
	Vert COMPLET		
	<input type="checkbox"/> 12h00 – 13h00	(niveaux vert et confirmé, enfants nés en 2011 et plus âgés)	

Je souhaite faire l'inscription pour :

- 1 cours/semaine
 2 cours/semaine (sous réserve de places disponibles)

Merci de nous indiquer toutes vos disponibilités.

Délai d'inscription : 26 mars 2023

TARIFS : CHF 375.-/saison pour un cours d'une heure pour les enfants membres.
CHF 475.-/saison pour un cours d'une heure pour les enfants non membres.

CHF 562.50.-/saison pour un cours d'une heure ½ pour les enfants membres.
CHF 662.50.-/saison pour un cours d'une heure ½ pour les enfants non membres.

Ces tarifs comprennent 3 annulations en cas de pluie et la semaine du tournoi ATP (du 20 au 27 mai 2023).
Les cours ont lieu les jours fériés.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Loc. : No. Postal :

Adresse e-mail :

Tél. mobile : Tél. privé :

Niveau estimé :

Parents membres du TCG : Oui Non

Facture électronique : Oui Non

Enfant membre du TCG : Oui Non

Signature obligatoire au verso

Conditions générales d'inscription

1. La priorité sera donnée aux enfants membres et ayant participé aux cours collectifs lors de la précédente session.
2. Seules les inscriptions soumises à l'aide de ce formulaire et portant une signature d'un parent garant seront prises en considération. Le TCG ne prendra aucune inscription par téléphone ou oralement au secrétariat.
3. La participation aux cours collectifs est conditionnée au paiement de la facture correspondante. **Si la facture des cours d'été demeure impayée, au 30 juin 2023, l'enfant ne sera plus accepté aux cours collectifs.**
4. Le Responsable Kids opère le choix des groupes en fonction du niveau de chacun. Il s'octroie le droit à certaines modifications afin d'obtenir des groupes homogènes et dynamiques. Les demandes particulières sont prises en compte dans la mesure du possible, cependant elles ne sauraient supplanter les décisions prises par le Responsable Kids.
5. Les créneaux horaires attribués sont valables pour toute la durée des cours collectifs. Toutes demandes de changements en cours de saison ne sont pas admises, sauf cas particuliers et sans aucune garantie.
6. Chaque enfant doit être équipé et en tenue adéquate, soit une tenue blanche, des chaussures de tennis, une casquette, une raquette et une gourde.
7. Il n'y aura aucun remboursement de fait dans le cas où un enfant ne peut plus suivre les cours collectifs pour un motif autre que médical.
8. Le TCG prend en compte un remboursement des cours manqués lorsque l'enfant est en incapacité physique de jouer plus de 1 mois. Un certificat médical doit alors être transmis au Club.
9. Les professeurs et moniteurs du TCG sont seuls habilités à être sur le court et à donner des instructions.
10. Sauf avis contraire formulé par écrit, les parents autorisent le TCG à prendre en photo leurs enfants et à publier ces dernières sur les différents supports du Club.

Formulaire à remettre : par courrier : TC Genève, Parc des Eaux-Vives, 1207 Genève
par e-mail : eaux-vives@tc-geneve.ch

Genève, le :

Signature :